

M. Alfred Tranchemontagne, P.S.S., chapelain de l'Hôtel-Dieu ;

Mme Marie Joséphine Berthe Laflamme, épouse de l'Hon. juge Jetté ;

La Révde Sœur Sainte Julie, de la Congrégation de Notre-Dame ;

L'Honorable Siméon Pagnuelo, juge de la Cour Supérieure.

La Révde Sœur Marie de Bon-Secours, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général ;

La Révde Sœur E. Curran, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général.

Et les témoins appelés par le tribunal sont :

M. l'abbé Beaubien, curé du Sault-au-Récollet, et M. Gustave Lamothe, avocat.

En annonçant la reprise du procès de canonisation de Mme d'Youville, nous espérons faire naître de tous côtés une religieuse émulation ; les fidèles n'épargneront pas leurs prières pour que l'enquête qui s'ouvre accroisse encore la réputation de sainteté de la Servante de Dieu. Il est permis de croire que si l'on s'adresse avec confiance à la Vénérable fondatrice de l'Institut des Sœurs-Grises, le ciel lui-même fera entendre sa voix et proclamera par de nouveaux miracles l'éminente sainteté d'une femme si admirable par ses œuvres et ses vertus héroïques.

## REGRETS ÉTERNELS ! ! !

**H**OUT est lugubre dans cette chambre de mourante.

Oh ! ce demi-jour bafard, passant à regret à travers les rideaux baissés et donnant aux choses des teintes sépulcrales ! ... cet air épais et lourd, saturé par le parfum âcre des dernières potions ! ... ce tic-tac monotone et lent de la vieille comtoise, tombant comme une ironie implacable, dans le silence de tout ! et ce râle ... ce râle, hâletant et saccadé qui vient de l'alcôve obscure, et qui est plus poignant que le plus poignant des sanglots, puisqu'un sanglot — après tout — c'est encore la vie...

— En a-t-elle encore pour longtemps ? demande tout bas une voix d'homme.